

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST PIERRE DE LA REUNION - 9742 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2024 - 3635 - 2011 B 00714 - 533 853 446 - A.J.P.
MATERIAUX

A.J.P. MATERIAUX
Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros
Siège social : 44T Chemin Emile Zola 97430 LE TAMPON
533853446 RCS ST PIERRE DE LA REUNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 37 025,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 025,04 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	265 146,33 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	302 171,37 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 302 171,37 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AJP MATERIAUX</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>44 T CHEMIN EMILE ZOLA 97430 LE TAMPON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>53385344600011</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	593	AC	593	
		CX		CQ		
		AF	2 462	AG	2 462	
		AH		AI		
		AJ		AK		
		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	300 000	AO	300 000	
		AP	25 655	AQ	14 516	11 139
		AR	37 094	AS	23 016	14 078
		AT	161 249	AU	132 664	28 585
		AV	15 022	AW		15 022
		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT		
		CU		CV		
		BB		BC		
		BD		BE		
		BF		BG		
		BH	9 250	BI		9 250
	TOTAL (II)		BJ	551 325	BK	173 251
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT	117 821	BU		117 821
	CRÉANCES	BV		BW		
		BX	72 168	BY	72 167	1
		BZ	241 478	CA		241 478
	DIVERS	CB		CC		
		CD		CE		
Comptes de régularisation	CF	90 766	CG		90 766	
	CH		CI			
	CJ	522 232	CK	72 167	450 066	
	CW					
	CM					
	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 073 557	1A	245 418	828 140
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Désignation de l'entreprise		SARL AJP MATERIAUX		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 000)			DA	9 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	900	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	265 146	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	37 025	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	1 583	
	TOTAL (I)			DL	313 654	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	245 591	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	39 446	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	207 830	
	Dettes fiscales et sociales			DY	21 618	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA		
				EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	514 486	
TOTAL (IV)			ED			
Ecart de conversion passif *			EE	828 140		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						
RENVVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	514 486	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AN

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AJP MATERIAUX

Néant ☐ *

			Exercice N							
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	2 704 084	FB		FC	2 704 084		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF			
		services *	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 704 084	FK		FL	2 704 084		
	Production stockée *							FM		
	Production immobilisée *							FN		
	Subventions d'exploitation							FO	8 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP		
	Autres Produits (1) (11)							FQ	25	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	2 712 442	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	2 167 611	
	Variation de stocks (marchandises) *							FT	-55 045	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	266 457	
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	4 143	
	Salaires et traitements *							FY	233 476	
	Charges sociales (10)							FZ	6 920	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	33 726	
			- dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	-79 389
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	
	Autres charges (12)							GE	79 598	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	2 657 496	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	54 946	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
	Total des produits financiers (V)							GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	3 525	
	Différences négatives de change							GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
	Total des charges financières (VI)							GU	3 525	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-3 525		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	51 422		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

AN

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AJP MATERIAUX		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 802		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 713		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 515		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HJ	-7 515		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	6 882		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 712 442		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 675 417		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	37 025		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY		
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	1 908	
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD		
	(9)	Dont transfert de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6	Obligatoires	A9
				dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
				2 713			
				4 802			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AU

Désignation de l'entreprise										SARL AJP MATERIAUX										Néant ☐ *				
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations											
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste											
									2				3											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ	593		D8			D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	2 462		KE			KF									
CORPORELLES	Terrains								KG	300 000		KH			KI									
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants]		L9				KJ			KK			KL								
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants]		M1				KM	25 655		KN			KO								
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants]		M2				KP			KQ			KR								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]		M3				KS	37 094		KT			KU								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	7 784		KW			KX								
		Matériel de transport *								KY	145 403		KZ			LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	8 062		LC			LD								
		Emballages récupérables et divers *								LE			LF			LG								
	Immobilisations corporelles en cours								LH	15 022		LI			LJ									
	Avances et acomptes								LK			LL			LM									
	TOTAL III								LN	539 020		LO			LP									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T								
Autres participations								8U			8V			8W										
Autres titres immobilisés								1P			1R			1S										
Prêts et autres immobilisations financières								1T	9 250		1U			1V										
TOTAL IV								LQ	9 250		LR			LS										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	551 325		ØH			ØJ										
CADRE B			IMMOBILISATIONS						Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
									par virements de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
									1				2				3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN			CØ			DØ	593		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO			LV			LW	2 462		IX						
CORPORELLES	Terrains								IP			LX			LY	300 000		LZ						
	Constructions	Sur sol propre						IQ			MA			MB			MC							
		Sur sol d'autrui						IR			MD			ME	25 655		MF							
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS			MG			MH			MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT			MJ			MK	37 094		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers						IU			MM			MN	7 784		MO							
		Matériel de transport						IV			MP			MQ	145 403		MR							
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier						IW			MS			MT	8 062		MU							
		Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW			MX							
	Immobilisations corporelles en cours								MY			MZ			NA	15 022		NB						
Avances et acomptes								NC			ND			NE			NF							
TOTAL III								IY			NG			NH	539 020		NI							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ			ØU			M7			ØW						
	Autres participations								IØ			ØX			ØY			ØZ						
	Autres titres immobilisés								11			2B			2C			2D						
	Prêts et autres immobilisations financières								12			2E			2F	9 250		2G						
	TOTAL IV								13			NJ			NK	9 250		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								14			ØK			ØL	551 325		ØM							

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AU

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AJP MATERIAUX						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise
SARL AJP MATERIAUX
Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	593	EL		EM		EN	593
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 462	PF		PG		PH	2 462
TOTAL I		RK	3 055	RM		RN		RO	3 055
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	11 951	PS	2 566	PT		PU	14 516
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	18 976	QA	4 040	QB		QC	23 016
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 784	QE		QF		QG	7 784
	Matériel de transport	QH	90 299	QI	27 008	QJ		QK	117 307
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 461	QM	113	QN		QO	7 573
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	136 470	QV	33 726	QW		QX	170 196
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	139 525	ØP	33 726	ØQ		ØR	173 251

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AN

Désignation de l'entreprise		SARL AJP MATERIAUX		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	1 583	TM	TN	TO	1 583		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	1 583	TS	TT	TU	1 583		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	-24 272	6H	24 272	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	151 556	6U	-79 389	6V	72 167		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	151 556	TY	-79 389	TZ	-24 272	UA	96 439
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	153 138	UB	-79 389	UC	-24 272	UD	98 022
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	-79 389	UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AU